

Paris, le 14 avril 2022

Présidentielle 2022 : La société inclusive, laïque, plus juste et solidaire, ne peut se construire en divisant et excluant.

1962-2022. Cela fait soixante ans que l'APAJH existe par la volonté de citoyens qui ont souhaité s'engager pour l'intérêt général et universel. Mouvement citoyen, uni par des valeurs et des combats communs, l'APAJH affirme qu'aucune voix ne peut être donnée à l'extrême droite le 24 avril.

Le quinquennat d'Emmanuel Macron laisse des mécontentements : la réduction des APL, la loi ELAN, le mépris des corps intermédiaires, jusqu'à l'oubli affiché envers certains professionnels du médico-social lors du Ségur de la Santé.

La déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé n'est pas effective en 2022, parce que le Gouvernement s'y est opposé alors qu'il s'agit d'une mesure de justice et d'émancipation de chaque personne en situation de handicap.

Pour autant le 24 avril, il s'agira de faire barrage à la candidate d'extrême droite en utilisant le bulletin de vote MACRON.

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr